

Attestation d'examen pratique

Nous soussignés FCA, organisme d'audit agréé en application de l'article 26-3 de l'arrêté ministériel du 18 juin 1991 modifié, attestons que :

MASSUYEAU Kevin

A réalisé un examen pratique le :

16/10/2025

Cet examen pratique, portant sur un contrôle technique réalisé dans des conditions identiques à celles d'un contrôle technique périodique, sans toutefois que le procès verbal établi à l'issue de ce contrôle ne soit validé, à un résultat **favorable**.

Fait pour valoir ce que de droit.

Le 16/10/2025

Yannick BOURGEOIS

Auditeur technique

Yannick Bourgeois



En application des dispositions prévues par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié

NOM DU CONTROLEUR	MASSUYEAU Kevin	
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	029Z1295 Massuyeau	
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	AUTO CONTROLE DU BELON 11 RUE MELANIE ROUAT 29340 - RIEC SUR BELON	
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S029Z206	
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	16/10/2025	
AUDITEUR TECHNIQUE	Yannick BOURGEOIS Yannick Bourgeois	

VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : DY814DX Catégorie de véhicule : M1

Date de mise en circulation : 15/12/2021 Energie : GO

FCA - Rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably Tél : 04 77 44 27 17 - fax : 04 77 44 27 19 SIRET : 433 793 114 00029



Page 2/2

Contrôleur: MASSUYEAU Kevin

EVALUATION DES CONNAISSANCES

QUESTION	REPONSE CONTROLEUR	EVALUATION
Un véhicule polonais se présente avec un CI Portugais et des plaques d'immatriculation W garage. L'immatriculation présente sur le CI n'est pas présente sur le véhicule, quelle défaillance doit-on relever ?	0.1.1.a.2	Juste
Le contrôleur constate une corrosion perforante sur un berceau, quelle défaillance doit-on relever ?	61.1.f.3	Juste
Sur un véhicule avec une MEC 18/06/1985, de genre "CTTE", avec 2 places sur le CI, mais la présence de 5 places dans le véhicule, quelle défaillance doit-on relever ?	Aucune	Juste
Peut-on effectuer un CTP avec comme document d'identification une RTI datant de plus d'un an ?	Non	Juste
Un véhicule VASP handicap à usage public avec MEC 02/03/2021, est présenté sans attestation d'aménagement , quelle défaillance doit-on relever ?	0.6.1.a.1	Juste

CONCLUSION DU RAPPORT

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0			
Commentaires						
Reprsie d'activité, audit des 12 mois àprés obtention de l'agrément dépassé de 6 jours.						
DECISION: FAVORABLE						

Règle de validation de l'évaluation technique : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable - Règle de validation de l'évaluation des connaissances : 2 Faux = avis défavorable NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite

FCA - Rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably Tél : 04 77 44 27 17 - fax : 04 77 44 27 19 SIRET : 433 793 114 00029

IEA6 N° 25R/0DB/002a SIRET : 433 793 114 00029



Contrôleur: MASSUYEAU Kevin

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

GÉNÉRALITÉS		CONFOR
Préparation		CONFOR
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFOR
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFOR
	Fonction 2 - Direction	CONFOR
	Fonction 3 - Visibilité	CONFOR
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFOR
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFOR
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFOR
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFOR
	Fonction 8 - Nuisances	CONFOR
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage	
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire	
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	
	Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur	

FCA - Rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably Tél : 04 77 44 27 17 - fax : 04 77 44 27 19 SIRET : 433 793 114 00029



Contrôleur: MASSUYEAU Kevin

RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.

FCA - Rue Barthélémy Thimonnier 42300 Mably Tél : 04 77 44 27 17 - fax : 04 77 44 27 19 SIRET : 433 793 114 00029